



www.amap6vallees.info

Saison 2010

Contrat légumes de maraîchage avec la ferme collective de Moutiers

Ce contrat instaure un partenariat avec le GAEC de la Corbionne, agriculteurs à Moutiers au Perche. En adhérant à ce contrat, nous préachetons la récolte, manifestons notre solidarité envers des producteurs engagés dans une démarche écologique et contribuons à faire vivre une exploitation respectueuse de l'environnement. Nous aidons de ce fait nos producteurs partenaires à mieux gérer leur volume de production et consommons des légumes dont nous connaissons la provenance et les méthodes de culture.

Ce contrat organisé par « l'AMAP des Six Vallées » est régi par les statuts de l'association et soumis à son règlement intérieur. Pour souscrire ce contrat vous devez être adhérent de l'AMAP.

Engagement des consom'acteurs

La livraison est assurée par les adhérents pour seconder le producteur. Chacun s'engage donc à participer aux livraisons.

Lieu et dates de livraison

Tous les mardis, de 17 h 30 à 19 h 00,

Le Pré aux Escargots, 111 rue de la Bretonnerie à Nogent-le-Rotrou

Conditionnement

Dans un souci d'économie d'emballage, il n'y a pas de sac ou de pré-conditionnement. N'oubliez donc pas de prévoir vos paniers ou cageots.

Durée du contrat

Le contrat est établi pour une durée de 20 semaines, renouvelable. La stabilité de l'engagement est importante pour la gestion de la production.

Pour l'hiver le montant du panier est diminué, en raison de la baisse de production.

Les premiers paniers seront livrés fin mai.

Montant du contrat

Le panier est à 15 € par semaine, le demi-panier à 7,5 €.

Lien avec les producteurs

Les amapiens sont invités régulièrement à visiter la ferme. Deux dates sont retenues pour le moment : les samedis matin du 29 mai et du 24 juillet, nous en profiterons pour donner un coup de main pour le désherbage.

Aléas climatiques

La météo et autres aléas peuvent entraîner des différences dans les paniers d'une semaine à l'autre, d'où l'importance de s'engager dans la durée. En cas de plus gros coup dur, les pertes seront partagées entre le producteur et les consommateurs.

Modalité de paiement (principe du pré-achat)

L'abonnement sera payé d'avance par trois chèques remis aux coordonnateurs avec le contrat. Le premier chèque sera transmis aux producteurs au moment des premières livraisons, en mai, le deuxième en juillet et le troisième en août.

Chèques à l'ordre du GAEC de la Corbionne.

Désistement

En cas d'impossibilité pour l'adhérent de se rendre à une livraison, merci de prévenir. Les solutions sont les suivantes :

- se faire remplacer ;
- s'arranger avec un autre adhérent (un tableau sur le lieu de livraison permet de proposer son panier aux autres adhérents).

Si des paniers ne sont pas récupérés, ils seront partagés entre les adhérents présents, ce qui n'est jamais facile. Merci d'éviter de mettre celui qui est chargé de la distribution dans l'embarras.

Aucun remboursement ne sera effectué.

Composition des paniers

La composition est fonction de la saison et de la météo, on ne peut pas la prévoir précisément à l'avance.

Si vous avez des souhaits de légumes en particuliers, n'hésitez pas à nous en faire part et on verra si c'est envisageable avec les producteurs.

Exemples de paniers d'été à 15 €

Bettes	500 g
Betteraves	750 g
Carottes variées	1 kg
Chou	1 kg
Mesclun	400 g
Radis Green Meat	1
Salade	1

Aromatiques	1
Chou blanc	
Chou rouge	1/2 (700g)
Courgettes	1,150 kg
Haricots verts	350 g
Navets	1 botte
Radis noir	1
Salade	1
Tomates	725 g
Tomates cerise	200 g

Contact	Producteurs	Coordonnateurs du contrat
<p>l'AMAP par Courriel : corinne.blis@wanadoo.fr</p>	<p>Gaec de la Corbionne « La Bourdinière » 61110 Moutiers-au-Perche Tél : 02 33 83 50 46 collectifettondu@yahoo.fr</p>	<p>Ronan Douaud et Evelyne Masson 27 rue du château 28400 Nogent-le-Rotrou Tél : 02 37 53 93 34 ronevedm@free.fr</p>

En cas de questions sur les paniers, les modalités de paiement... N'hésitez pas à contacter les coordonnateurs.

Contrat légumes de maraîchage 2010 – AMAP des 6 Vallées – partie à conserver.



www.amap6vallees.info

Coordonnateurs du
contrat

**Ronan Douaud
et Evelyne Masson**
27 rue du château
28400 Nogent-le-Rotrou
Tél : 02 37 53 93 34
ronevedm@free.fr

Contrat légumes de maraîchage avec la ferme collective de Moutiers

Je, soussignée(e)

NOM :

ADRESSE :

.....

Courriel :

Tél :

membre adhérent de l'association « l'Amap des Six Vallées », à jour de ma cotisation pour l'année 2010, souscrit un abonnement « maraîchage » avec le GAEC de la Corbionne pour 20 semaines à partir de la première livraison.

Cet abonnement me donnera droit à des légumes biologiques, locaux et de saison, dont je connaîtrai les producteurs. Je sais que les aléas et les maladies font partie intégrante du maraîchage et peuvent retarder la livraison.

Modalités de paiement

L'abonnement sera payé par chèque.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du **GAEC de la Corbionne** et remis aux coordonnateurs qui assurera la transmission.

Fait à :

Le :

Signature :

Récapitulatif de la commande (entourez votre choix) :

Panier à 15 € × 20 semaines = 300 €

Je joins 3 chèques de 100 €.

Demi-panier à 7,5 × 20 semaines = 150 €

Je joins 3 chèques de 50 €.